

M. JACQUES. — La Société de géographie de Paris vient de terminer la publication du compte rendu de la mission Foureau, qui, partie d'Ouargla en Algérie, le 22 octobre 1898, atteint, le 20 juin 1900, l'Oubanghi et rentra en Europe par le Congo. Les rapports et les documents scientifiques contenus dans cet important ouvrage sont relatifs à l'orographie, à l'hydrologie, à la topographie, à la botanique, à la minéralogie, à la paléontologie, à l'ethnographie, à la faune, au préhistorique, au commerce, et se terminent par des considérations économiques des plus intéressantes. Plusieurs de ces notices sont accompagnées d'aperçus généraux dus à la plume des spécialistes les plus compétents.

La communication annoncée de M. M. Exsteens m'a donné l'occasion d'analyser le chapitre relatif au Préhistorique : vous y verrez, comme vient de le faire remarquer M. Cumont, l'étroit rapport qui existe entre l'âge de la pierre en Égypte et l'âge de la pierre dans le Sahara. Je vais donc résumer la relation de voyage de M. Foureau à ce point de vue spécial, et les savantes considérations de MM. Hamy et Verneau qui l'accompagnent.

M. Hamy nous fait connaître d'abord l'état du Préhistorique saharien avant l'expédition, c'est-à-dire avant 1898.

En 1868, quelques rares pièces de provenances très disséminées, figuraient dans les collections d'Alger.

Durant l'hiver 1868-1869, un prospecteur de sources, l'abbé Richard, exploitait systématiquement quelques stations à l'entrée du Sahara et y recueillait des couteaux, des scies, des pointes de flèches et des percuteurs, mais rien de bien spécial.

En 1871, Féraud découvrait, à 4 kilomètres au nord de Ouargla, un atelier de pointes de flèches à double barbelure, en général assez petites et taillées avec une délicatesse qui en faisait souvent de véritables bijoux. Par la suite, d'autres gisements semblables furent signalés autour de Ouargla par Thomas et par Largeau. Thomas, en 1876, recueillit, en outre, dans une station, des débris d'œufs d'autruche taillés en forme de bijoux. Largeau, en 1877, explora dix stations différentes entre Ouargla et El-Goléa.

En 1880, la mission Choisy fit connaître six nouvelles stations entre Laghouât et El-Goléa par Zebbacha.

En 1880 également, Rabourdin, qui accompagnait l'expédition du Tassili sous le commandement de Flatters, ajouta à cette liste, entre Hassi-Mjeïra et Aïn-el-Hadjadi, le long de l'Oued Igharghar, une série de dix-sept stations, dont douze ateliers de taille. L'un des plus intéressants de ceux-ci est Hassi-Retmaïa, où les diverses formes d'instruments occupent chacune un emplacement particulier : les couteaux gisent à une place, les flèches à une autre, preuve d'une évidente division de travail. Dans ce même atelier, Rabourdin recueillit quatre œufs d'autruche, servant de vase à eau, une Cyprée des îles Maldives et un fragment de hache polie en une roche néphritique fort analogue à la néphrite de la Nouvelle-Zélande. Rabourdin voit dans ces faits l'existence probable à des âges reculés de communications commerciales avec l'océan Indien.

Rabourdin signale, en outre, cinq haches en grès siliceux, taillées à grands éclats, comme les haches de Saint-Acheul. Jusqu'à ce moment on ne connaissait que deux pièces analogues, trouvées dans le nord de la province d'Oran.

En somme, avant la mission Foureau, on avait relevé l'existence d'environ trent-cinq stations, dont la plus méridionale ne dépassait pas le 28° parallèle. M. Foureau, à la suite de diverses explorations, a abaissé cette limite de 10° vers le sud et a porté le nombre des stations connues à 250.

Avant lui on semblait distinguer quelques rares gisements paléolithiques de gisements néolithiques, montrant une évolution régionale lente du sud au nord avec point de départ dans l'est. On faisait aussi une différence entre les stations situées dans les thalwegs des Oueds et les stations des plateaux. Les tessons de poteries étaient rares et on n'y avait attaché aucune importance; les haches polies, plus rares encore, de même que les grattoirs.

Foureau, de 1884 à 1897, conduisit neuf missions et descendit jusqu'au 30° degré de latitude. Dès 1894, les résultats qu'il avait obtenus renversaient la thèse de la soi-disant évolution régionale : en effet, si près de Timassanine, il avait recueilli une magnifique série de pièces de Saint-Acheul, un peu plus au nord, à Menkeb-ben-Abbou, dans la région des dunes du Grand-Erg, il ramassait une pointe de lance de 16 centimètres de longueur, si bien façonnée qu'on la croirait sortie de la célèbre cachette de Volgu en Bourgogne, et, très loin dans le sud, les fines fléchettes de Ouargla se rencontraient jusqu'au delà de Tabalbalet.

D'un autre côté, Foureau recueillait d'énormes quantités de poteries. Beaucoup de ces poteries montrent une grande analogie avec les poteries des anciens pueblos du Colorado obtenues en poussant de la terre dans l'intérieur d'un panier, puis en brûlant la pièce ainsi bourrée à un grand feu, qui, du même coup, en cuisait les parois. M. Hamy a eu la curiosité d'essayer de faire de ces poteries avec les paniers de diverses tribus actuelles du Sahara, du Sénégal et du Niger. Il n'a rien obtenu de comparable aux poteries de Foureau. Mais en poursuivant ses recherches, il a constaté que les empreintes prises à l'intérieur du panier du Çomal se rapprochent beaucoup de celles que portent les débris de vases des stations désertiques. Il en tire argument en faveur de l'origine orientale des populations primitives du Sahara.

Foureau n'a pu réunir que trente-cinq haches polies sur six mille pièces qu'il a rapportées de son expédition. La dernière hache polie a été trouvée près de Aoudérat, par 17° 20' environ. De ce point jusqu'au Congo, il n'a plus rencontré d'antiquités préhistoriques. Encore faut-il supposer que cette dernière pièce a été apportée beaucoup plus tard au lieu de la trouvaille, car il faut remonter au puits d'Assiou pour rencontrer la station de l'âge de la pierre la plus méridionale.

M. Verneau a étudié les riches collections réunies par la mission Foureau. En classant les pièces par catégories, il décrit successivement :

A. Les *lames* : elles sont, les unes en silex, les autres en grès siliceux, ces dernières généralement plus larges et plus grossières.

On trouve de très petites lames, de moins de 30 millimètres sur 6 au plus de largeur : elles ont peut-être servi à travailler les coquilles des œufs d'autruche pour en façonner de petites rondelles servant à la parure.

Les lames à bords retouchés sont extrêmement nombreuses. De même les lames à encoches. Puis viennent, par ordre de fréquence, les lames à section triangulaire.

Les silex à dos rabattu et retouchés sont relativement communs : la plupart sont minuscules, ne mesurant pas plus de 11 millimètres de longueur sur 2 de largeur ; mais, à côté de ces très petits instruments, il y en a de même forme qui ont jusqu'à 100 millimètres de long. Ces outils ont probablement aussi servi pour le travail des coquilles d'œufs d'autruche. Ce genre de pièces se rencontre assez souvent depuis le Maroc jusqu'en Égypte.

La collection ne comprend que neuf burins avec biseau oblique.

Les scies, par contre, sont assez nombreuses.

B. Les *racloirs* affectent toutes les formes, depuis le type moustérien jusqu'au type à très fines retouches d'âge néolithique.

Ils sont quelquefois très petits, ne mesurant que 23 millimètres sur 11. De pareils instruments n'ont guère pu servir qu'emmanchés.

Les grattoirs sont beaucoup plus rares. Le grattoir long est exceptionnel ; le grattoir court est commun.

C. Les *haches de la forme de Saint-Acheul* se sont rencontrées au nombre de 10 ; elles proviennent de l'Erg d'Issaouan, au sud de Timassânine. Elles sont en grès ou en quartzite ; l'une d'elles est à talon réservé.

On a trouvé une dizaine de *haches taillées* semblant préparées pour le polissage ; elles sont taillées à grands éclats. La plus grande mesure 98 millimètres de longueur sur 57 de largeur.

Enfin, comme je l'ai dit, la collection renferme trente-cinq *haches polies*, dont la plus grande a 108 millimètres sur 54. Le tranchant est convexe ou droit ; la forme générale est piriforme, ou bien les bords sont droits, ou parfois arrondis. Une hache offre deux tranchants ; une autre est formée d'un simple caillou dont une extrémité a été polie.

D. Les *pointes de lances* sont relativement rares.

On compte trente spécimens de pointes de type moustérien : les dimensions varient depuis celles de grandes pointes de flèches jusqu'à celles de forts épieux.

Un certain nombre de pointes ont la forme de lames appointées aux deux extrémités; elles sont taillées sur une seule face qui est alors parsemée de fines retouches, ou bien les deux faces sont des faces de clivage et la pointe et les bords sont seuls travaillés; quelques pièces ont un bord droit, tandis que l'autre est convexe: sont-ce des pointes de lances ou des couteaux?

Quelques pointes sont de forme amygdaloïde; elles ressemblent à de petites hachettes de Saint-Acheul, quelquefois un peu plus allongées.

Un certain nombre se rapprochent par l'aspect des feuilles de laurier de Solutré: elles sont taillées à grands éclats sur les deux faces avec quelques fines retouches sur les bords; leur épaisseur est faible.

Enfin, quelques pointes à pédoncule forment la transition avec:

*E. Les pointes de flèches.* Les pointes taillées sur une seule face affectent des formes moustériennes, losangiques, lancéolées ou à pédoncule grossièrement ébauché, à pédoncule et à ailerons, triangulaires, à base droite ou concave.

Les pointes taillées sur les deux faces sont les plus nombreuses. On y distingue les formes suivantes: losangiques, très allongées, à bords seuls taillés; en feuilles, assez communes, à bords seuls taillés, mais plus souvent bien taillées sur les deux faces; à pédoncule, avec ailerons plus ou moins bien indiqués; à pédoncule et ailerons très bien taillés, les plus communes; quelques-unes sont denticulées sur les bords; une a des ailerons très détachés; deux spécimens rappellent nettement les pointes à cran; triangulaires, à base droite ou légèrement convexe; enfin, à base concave. Ces dernières, au nombre de cinquante, sont en général assez courtes. Sur les unes la base est à peine excavée; sur d'autres l'excavation atteint la moitié de la longueur et la forme est comparable à certaines pièces américaines. Elles sont souvent très minces et, pour la plupart, très soigneusement taillées.

*F. Les perçoirs* sont rares.

*G. Les disques* sont au nombre de cinq.

*H.* On a rencontré des *meules*, des *mortiers*, des *molettes* et des *pilons* dont un très volumineux.

*I.* Deux *pierres à rainures* n'ont pas servi de polissoir, mais étaient destinées à dresser les hampes de flèches.

*J.* Parmi les pièces diverses, il y a à citer les *percuteurs*, deux seulement, car ce genre de pièce n'attire guère l'attention, quelques rares *nucléi* et quelques *éclats*. Enfin, deux pièces polies complètent

la collection : l'une est un fragment de grès blanc qui a pu servir de meule ou de polissoir ; l'autre, une grande pointe épaisse, irrégulièrement triangulaire, avec base et un côté concave, l'autre côté étant convexe. L'usage de cette pièce est indéterminé.

La conclusion de M. Verneau sur ces débris de l'âge de la pierre saharien est que cette industrie ne présente rien de particulier à la région et qu'elle se rencontre la même dans tout le Nord de l'Afrique. Cependant, en l'absence des restes anatomiques de ces préhistoriques du désert, il serait difficile de rattacher ceux-ci aux ancêtres des Berbères actuels.

Un mot encore des poteries, qui sont chose à peu près nouvelle pour la préhistoire du Sahara.

Les vases étaient généralement d'assez faibles dimensions, assez hauts relativement, à ouverture large, renforcée. On n'a trouvé qu'un seul fragment représentant un bord d'écuelle, une seule anse, pas de fragments de col, un seul fond rond. La pâte est assez impure, grossière, lissée ; elle est bien cuite et présente à l'intérieur une coloration noirâtre, à l'extérieur une coloration grise, brune, rougeâtre et même rouge vif, due à un engobe.

J'ai déjà parlé des poteries obtenues en poussant de la terre dans un panier ; je n'y reviendrai pas, car chacun saisira facilement les caractères spéciaux qu'elles peuvent présenter.

Un certain nombre de pièces portent des décors en creux faits à la main : ce sont de petites cupules, des lignes pointillées, quelquefois parallèles ou obliques ; quelquefois des lignes se coupant en petits losanges ; des lignes brisées ou sineuses, ou des S couchés les uns à la suite des autres ; les chevrons sont, enfin, très communs. Le plus souvent ces divers ornements sont mélangés et le décor est, en somme, parfois très compliqué.

Une seule fois on a rencontré deux petits mamelons saillants, et un tesson montre deux cercles en champlévé faits après la cuisson.

La collection renferme une certaine quantité d'objets ayant servi à la parure : ce sont des rondelles de coquilles d'œufs d'autruche, des perles et des bracelets en verre coloré, deux grosses pendeloques de pierre en forme de hachette mince, avec trou de suspension.

Pour être complet, j'ajouterai que la mission a relevé en certains endroits des gravures sur rochers, qui ne diffèrent d'ailleurs en rien de ce qui a été décrit antérieurement.

Il est inutile, je pense, de faire ressortir davantage les grandes

analogies qui existent entre l'âge de la pierre au Congo et l'âge de la pierre du Sahara. Mais un fait curieux, sur les causes duquel il y aura peut-être lieu de revenir quelque jour, c'est l'immense étendue de territoire, stérile au point de vue préhistorique, qui sépare les deux régions. Il serait difficile de croire que si cette lacune n'a pas été comblée, c'est parce que les pièces de l'âge de la pierre auraient échappé à l'attention d'explorateurs aussi attentifs que Foureau. De ces lacunes existent ailleurs en Afrique : je pense qu'une étude approfondie de la nature du sol, de l'orographie, de la végétation donnera la clef du problème.

M. le Président remercie MM. Exsteens et Jacques de leurs communications.